



LA VÉRITÉ DU TERROIR



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 juin 2024



Sommaire

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS 2024 RESUMES	6
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2024.....	56
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	57



Rapport d'activité

du 1^{er} semestre 2024

1. Activités et faits marquants du semestre

Données consolidées en M€	06/2024	06/2023 publié	06/2023 retraité (*)	Comparé au publié		Comparé au retraité	
				Variation en M€	Variation en %	Variation en M€	Variation en %
Chiffre d'Affaires	109,6	117,7	117,7	-8,1	-6,9%	-8,1	-6,9%
Résultat Opérationnel Courant	15,1	11,0	12,3	+4,1	+37,3%	+2,8	+22,8%
Résultat Opérationnel	14,7	11,2	12,6	+3,5	+31,3%	+2,1	+16,7%
<i>Résultat Financier</i>	<i>-16,4</i>	<i>-12,8</i>	<i>-12,8</i>	<i>-3,6</i>		<i>-3,6</i>	
Résultat Net	-1,9	-2,0	-1,0	+0,1		-0,9	
<i>Part du Groupe</i>	<i>-1,9</i>	<i>-1,9</i>	<i>-1,0</i>	<i>0,0</i>		<i>-0,9</i>	
Capitaux propres	410,9	404,9	401,5	+6,0	+1,5%	+9,4	+2,3%
<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>5,3</i>	<i>5,1</i>	<i>5,1</i>	<i>+0,2</i>		<i>+0,2</i>	
Endettement financier Net	729,5	701,2	701,2	+28,3	+4,0%	+28,3	+4,0%
Dette financière nette (bancaire et obligataire)	679,5						

(*) A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2023 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2023. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le compte de résultat comparatif de l'exercice 2023 a été retraité, avec une incidence positive de 1 million d'euros par rapport au résultat net du 30 juin 2023 publié. Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2024.

Activité en légère baisse

Le chiffre d'affaires semestriel consolidé de Vranken-Pommery Monopole est en retrait de 6,9% à **109,6 M€**.

La **France** (37% du chiffre d'affaires consolidé), où le Groupe s'appuie sur des positions fortes notamment dans tous les réseaux, est **stable** par rapport au premier semestre 2023.

L'export est en retrait de 8,9% et représente **63% du chiffre d'affaires** du Groupe.

Après deux années particulièrement dynamiques, le marché du vin connaît un ralentissement partout dans le monde qui s'explique par le climat d'incertitude à la fois économique et géopolitique depuis la fin de l'année 2023. Les expéditions de Champagne suivent cette tendance et diminuent en volume de 15,2% à fin juin (source Comité Champagne).

Dans ce contexte, les cuvées les plus prestigieuses, Cuvée Louise de Champagne Pommery & Greno et cuvée Diamant de Champagne Vranken, parviennent toutefois à tirer leur épingle du jeu avec un impact favorable sur les marges.

Résultat opérationnel : confirmation de la stratégie de création de valeur

La stratégie de montée en gamme et d'internationalisation des marques produit ses résultats au premier semestre 2024 et se traduit dans les améliorations de la marge d'EBITDA et de la marge opérationnelle courante. L'EBITDA du S1 2024 progresse de 14,2% pour s'établir à **22,3 M€** (contre 19,2 M€ au S1 2023 retraité).

- Le **résultat opérationnel courant** se monte à **15,1 M€ (+2.8 M€) en hausse de +22,8%**.
- La marge opérationnelle courante s'élève à 13,8% contre 10,4% en 2023.
- Le **résultat opérationnel** augmente de **+16,7%**, atteignant **14,7 M€**.
- L'évolution des marges a permis de compenser en partie l'évolution des taux d'intérêts sur le premier semestre 2024 et la baisse de 3,6 M€ du résultat financier.
- Le **résultat net** ressort à **-1,9 M€**.

Une structure financière stable

Les **fonds propres** se montent à **410,9 M€** en progression de **9,4 M€**, soit **31,2% du total bilan**.

L'endettement financier net se monte à 729,5 M€ (711,2 M€ hors impact IFRS 16), en progression de +28,3 M€. Cette hausse est à mettre en perspective avec :

- la saisonnalité des ventes de champagne
- la progression des stocks (+20,5 M€)

Au cours du semestre, Le Groupe a procédé au remboursement de l'échéance obligataire de 50 M€ du 19 juin 2024 par une avance en compte courant d'associés de même montant de sa maison-mère Compagnie Vranken.

Avec cet apport de capitaux stables, la dette financière nette (bancaire et obligataire) se réduit à 679,5 M€ (661,2 M€ hors IFRS 16). La famille Vranken réaffirme à cette occasion son engagement dans le renforcement de la structure financière du Groupe et la poursuite de la stratégie de désendettement.

La prochaine échéance obligataire du groupe est en juillet 2025.

Post clôture, le Groupe a renouvelé pour près de 235 M€ de crédits de vieillissement dont l'échéance a été portée à juillet 2026, permettant l'allonger la maturité.

Dans le courant de l'été, le Groupe s'est couvert de l'évolution des taux d'intérêt sur une partie significative de son endettement à taux variable.

Société à Mission : « La Vérité du Terroir »

Le Comité de Mission poursuit ses travaux sur la préservation de la biodiversité, et travaille notamment à la construction d'indicateurs pertinents sur ce sujet.

Le Groupe s'inscrit également dans une démarche globale de réduction de l'empreinte carbone et de promotion des énergies renouvelables. C'est dans ce cadre qu'en juin dernier, le voilier Grain de Sail quittait le port de Saint-Malo avec une cargaison prestigieuse : **la première palette de la cuvée Apanage Brut 1874 de la Maison Pommery, à destination des Etats-Unis**. Le bateau est arrivé à New York en septembre.

Ce voyage maritime exceptionnel renoue avec une tradition historique. Il y a tout juste 120 ans, à l'occasion de l'exposition universelle de Saint-Louis (Missouri), le Champagne Pommery arrivait déjà en Amérique par voilier.

Cette initiative de transporter ses champagnes par voilier illustre parfaitement l'engagement de la Maison Pommery en faveur de pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

2. Facteurs de risques et transactions entre parties liées

Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux qui sont exposés dans la rubrique 3 « Gestion des Risques » du Document d'Enregistrement Universel 2023 et ne présentent pas d'évolution significative sur le 1^{er} semestre 2024. Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2024 sont exposés dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées du 1^{er} semestre 2024 sont exposées dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

3. Perspectives

En Champagne, les vendanges viennent de commencer et le rendement en appellation a été fixé à 10 000 kg/ha. Les mauvaises conditions climatiques de l'année 2024 ont réduit le potentiel de récolte sans remettre en cause sa qualité. Le mécanisme de régulation champenois (déblocage des vins de réserve) permettra d'amortir les effets de ces aléas climatiques.

En Provence, les vendanges du Château La Gordonne sont en cours. Le rendement maximum de l'année en AOP Côtes de Provence de 45 hl/ha sera atteint.

En Camargue, les vendanges touchent à leur fin et le rendement en AOP Sable de Camargue sera en retrait de 18% par rapport à 2023.

En Douro Valley, les vendanges ont débuté mi-août, le rendement et la qualité des raisins sont au rendez-vous.

Le Groupe estime qu'après deux années de forte croissance post-covid, l'année 2024 sera une année de normalisation de l'activité.

4. Événements postérieurs à la clôture

En juillet 2024, le Groupe a procédé au renouvellement par anticipation de ses crédits de vieillissement à hauteur de 234,9 M€, dont l'échéance a été portée au 31/07/2026, ce qui lui permet gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.

Dans le courant de l'été, le Groupe s'est couvert de l'évolution des taux d'intérêt sur une partie significative de son endettement à taux variable.



Comptes consolidés semestriels

2024 résumés

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2024 - NORMES IFRS	8
ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES	9
BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2024 - NORMES IFRS	10
TABLEAU DE FINANCEMENT PAR ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE - NORMES IFRS	11
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - NORMES IFRS	12
METHODES COMPTABLES	13
1. PRINCIPES GENERAUX	13
2. FAITS MARQUANTS	15
3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	17
4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	18
5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	20
6. PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE	28
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024	29
NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES	29
NOTE 2. ACHATS CONSOMMES	29
NOTE 3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	30
NOTE 4. CHARGES DE PERSONNEL	30
NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	31
NOTE 6. IMPOTS ET TAXES	31
NOTE 7. REPRISES DE PROVISIONS	31



NOTE 8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	32
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	32
NOTE 10. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	33
NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS	33
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	34
NOTE 13. ECARTS D'ACQUISITION	34
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36
NOTE 16. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	38
NOTE 17. STOCKS	39
NOTE 18. CLIENTS & COMPTES RATTACHES	39
NOTE 19. AUTRES ACTIFS COURANTS	40
NOTE 20. DISPONIBILITES	40
NOTE 21. CAPITAUX PROPRES	41
NOTE 22. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES & CONCOURS BANCAIRES	42
NOTE 23. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	46
NOTE 24. IMPOTS DIFFERES	48
NOTE 25. FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	48
NOTE 26. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	49
NOTE 27. DETTES D'IMPOTS	49
NOTE 28. AUTRES PASSIFS COURANTS	49
NOTE 29. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS	50
NOTE 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN	50
NOTE 31. SECTEURS OPERATIONNELS	51
NOTE 32. PARTIES LIEES	52
NOTE 33. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2024	54
NOTE 34. CHIFFRES CLES DE LA SOCIETE MERE	55



Compte de résultat consolidé au 30 juin 2024 - Normes IFRS

En K€	Note annexe	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Chiffre d'affaires	1	109 551	117 716	338 395
Achats consommés	2	-65 284	-75 753	-243 547
Charges de personnel	4	-21 284	-21 495	-40 506
Autres Produits d'exploitation	5	2 423	1 946	3 490
Autres Charges d'exploitation	5	-467	-215	-833
Impôts et taxes	6	-2 682	-2 706	-3 430
Reprises sur amort. et prov.	7	599	422	591
Dotations aux amortissements et provisions	8	-7 804	-7 577	-15 163
Résultat opérationnel courant		15 052	12 338	38 997
Autres Produits	9	406	998	1 503
Autres Charges	9	-722	-726	-1 305
Résultat opérationnel		14 736	12 610	39 195
Produits financiers	10	811	257	1 438
Charges financières	10	-17 173	-13 045	-30 920
Résultat avant impôts		-1 626	-178	9 713
Impôts sur les résultats	11	-201	-680	-3 444
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	16	-58	-99	-165
Résultat net		-1 885	-957	6 104

Ventilation du Résultat net consolidé

Résultat net consolidé		-1 885	-957	6 104
- dont part des minoritaires		-25	-32	-43
- dont part du Groupe		-1 860	-925	6 147
Résultat par action en €	12	-0,21	-0,10	0,69
Résultat dilué par action en €	12	-0,21	-0,10	0,69

(*) A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2023 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2023. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le compte de résultat comparatif de l'exercice 2023 a été retraité, avec une incidence positive de 1,0 million d'euros par rapport au résultat net du 30 juin 2023 publié. Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2024.



Etat global des gains et pertes consolidés

Etat du résultat net et des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	Note annexe	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Résultat net		-1 885	-957	6 104
Eléments non recyclables en résultat, net d'impôts :		65	642	11 797
Engagement envers le personnel	23	-	554	342
Titres Autodétenus		65	19	19
Réévaluation des actifs	15	-	69	11 436
Eléments recyclables en résultat, net d'impôts :		93	-685	-744
Ecart de conversion sur entités étrangères		93	-685	-744
Instruments financiers	29	-	-	-
Résultat global		-1 727	-1 000	17 157
Ventilation du Résultat global				
Groupe		-1 700	-965	16 905
Minoritaires		-27	-35	252

(*) Voir note 1.2

Bilan consolidé au 30 juin 2024 - Normes IFRS

Actif

En K€	Note annexe	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Ecarts d'acquisition	13	24 479	24 479	24 479
Immobilisations incorporelles	14	97 846	98 444	97 948
Immobilisations corporelles	15	439 928	419 937	436 428
Autres actifs non courants	16	19 511	7 655	7 762
Titres mis en équivalence	16	1 189	1 316	1 247
Impôts différés	24	1 122	1 343	299
Total Actifs non courants		584 075	553 174	568 163
Stocks et en-cours	17	668 343	647 846	654 884
Clients & comptes rattachés	18	26 652	37 786	66 969
Autres actifs courants	19	32 250	32 008	30 933
Trésorerie	20	6 216	396	15 859
Total Actifs courants		733 461	718 036	768 645
Total de l'actif		1 317 536	1 271 210	1 336 808

Passif

En K€	Note annexe	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Capital	21	134 056	134 056	134 056
Réserves & Primes	21	273 325	263 231	274 133
Résultat	21	-1 860	-925	6 147
Capitaux propres (part du groupe)	21	405 521	396 362	414 336
Participations ne donnant pas le contrôle		5 355	5 106	5 385
Total Capitaux Propres		410 876	401 468	419 721
Emprunts & dettes financières	22	545 879	533 479	533 137
Engagements envers le personnel	23	8 256	8 330	8 666
Impôts différés	24	71 424	69 763	71 119
Total Passifs non courants		625 559	611 572	612 922
Fournisseurs & comptes rattachés	25	67 931	66 648	120 109
Provisions pour risques et charges	26	281	243	281
Dettes d'impôt	27	5 351	5 657	14 151
Autres passifs courants	28	15 119	14 281	25 408
Emprunts & concours bancaires	22	192 419	171 341	144 216
Passifs financiers courants	29	-	-	-
Total Passifs courants		281 101	258 170	304 165
Total du passif		1 317 536	1 271 210	1 336 808

(*) A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2023 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2023. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le total des incidences sur les capitaux propres au 30 juin 2023 est négatif et s'élève à 3,4 millions d'euros.



Tableau de financement par analyse des flux de trésorerie - Normes IFRS

En K€	Note annexe	06/2024	06/2023 Retraité (***)	12/2023
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net des sociétés intégrées		-1 885	-957	6 104
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- amortissements & provisions		7 310	7 272	14 764
- charges financières nettes	10	16 256	12 671	29 265
- variation des impôts différés	24	-475	582	-900
- plus et moins values de cession	9	-72	-469	-246
- instruments financiers	22	-	-	-11
- engagement envers le personnel	23	-410	95	109
- incidences des sociétés MEE	16	58	99	165
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégérées		20 782	19 293	49 250
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :				
- stocks et encours	17	-13 518	-8 627	-15 874
- créances clients	18	28 204	34 610	5 400
- dettes fournisseurs	25	-52 093	-55 360	-1 878
- autres créances et dettes		-23 160	-12 471	9 959
Flux net de trésorerie générés par l'activité		-39 785	-22 555	46 857
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisition d'immobilisations **		-10 400	-11 932	-19 125
Cession d'immobilisations		389	153	1 017
Incidences des variations de périmètre		-	1	-
Variation nette des prêts et autres immobilisations financières		249	-185	-297
Subventions d'investissement reçues		1	29	137
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-9 761	-11 934	-18 268
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-	-7 104
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-2	-31	-39
Opérations sur titres autodétenus		100	19	78
Charges financières nettes	10	-16 256	-12 671	-29 265
Emissions d'emprunts **	22	251 087	237 046	65 246
Remboursement d'emprunts		-286 784	-220 987	-49 534
Variation des financements court terme		72 027	13 043	-217
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		20 172	16 419	-20 835
Incidence des variations des cours des devises		99	-38	146
Variation de trésorerie				
Trésorerie d'ouverture		-11 050	-18 950	-18 950
Trésorerie de clôture	22	-40 325	-37 058	-11 050
Variation de trésorerie *		-29 275	-18 108	7 900

* La trésorerie est égale au solde entre la trésorerie disponible et les concours bancaires. (Cf Note 22)

** retraité des contrats de crédit-bail et de location souscrits au cours de l'exercice.

*** Voir note 1.2



Variation des capitaux propres - Normes IFRS

En K€	Capital	Primes	Réserves et Résultats	Réserves de Réévaluation	Résultats comptabilisés directement en capitaux propres	Total des capitaux propres	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 1er janvier 2023	134 056	45 013	138 337	96 109	- 3 867	409 648	404 476	5 172
Résultat de l'exercice			6 104			6 104	6 147	- 43
Distributions de dividendes			- 7 143			- 7 143	- 7 104	- 39
Ecart de conversion					- 744	- 744	- 741	- 3
Opérations sur titres autodétenus					19	19	19	
Variation de périmètre						-		
Engagements envers le personnel					342	342	342	
Variation de l'exercice instruments financiers						-		
Réévaluation des Actifs				11 436		11 436	11 138	298
Autres			59			59	59	
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2023	134 056	45 013	137 357	107 545	- 4 250	419 721	414 336	5 385
Résultat de l'exercice			- 1 885			- 1 885	- 1 860	- 25
Distributions de dividendes			- 7 152			- 7 152	- 7 150	- 2
Ecart de conversion					93	93	95	- 2
Opérations sur titres autodétenus					65	65	65	
Variation de périmètre						-		
Engagements envers le personnel						-		
Variation de l'exercice instruments financiers					-	-	-	-
Réévaluation des Actifs						-		-
Autres			34			34	35	- 1
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 30 juin 2024	134 056	45 013	128 354	107 545	- 4 092	410 876	405 521	5 355



Les présents états financiers semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Ils ont été arrêtés et leur publication autorisée par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2024.

Méthodes comptables

1. Principes généraux

1.1. Référentiel

Ces états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés dans le respect des normes comptables internationales IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« l'IASB ») et adoptées par l'Union européenne, et en particulier, en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2024 du groupe Vranken-Pommery Monopole sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 à l'exception du principe retenu pour la comptabilisation de la charge d'impôt (comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif du Groupe attendu pour l'ensemble de l'exercice) et des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire dans l'Union européenne aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2024. L'adoption de ces amendements par le Groupe n'a pas eu d'incidence matérielle.

- Amendements à IAS 1 – Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives,
- Amendements à IFRS 16 – Modifications touchant les opérations de cession-bail,
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 – Ententes de financement de fournisseurs.

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro. Les montants indiqués sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire. Certains chiffres figurant dans le présent document ont été arrondis.

Ces états financiers semestriels consolidés résumés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Il est rappelé par ailleurs que, le compte de résultat consolidé du groupe Vranken-Pommery Monopole est un compte de résultat par nature.

1.2. Corrections d'erreurs dans les comptes consolidés des exercices antérieurs

A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2023 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2023. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs.

Les incidences sur le compte de résultat consolidé au 30 juin 2023 sont les suivantes :

En K€	06/2023 Publié	Retraitements	06/2023 Retraité
Achats consommés	-77 117	1 364	-75 753
Résultat opérationnel courant	10 974	1 364	12 338
Impôts sur les résultats	-328	-352	-680
Résultat net	-1 969	1 012	-957

Ventilation du Résultat net consolidé

Résultat net consolidé	-1 969	1 012	-957
- dont part des minoritaires	-32		-32
- dont part du Groupe	-1 937	1 012	-925
Résultat par action en €	-0,22	0,12	-0,10
Résultat dilué par action en €	-0,22	0,12	-0,10

Résultat global	-2 012	1 012	-1 000
------------------------	---------------	--------------	---------------

Ventilation du Résultat global

Groupe	-1 977	1 012	-965
Minoritaires	-35		-35

Les incidences sur le bilan consolidé au 30 juin 2023 sont les suivantes :

Actif

En K€	06/2023 Publié	Retraitements	06/2023 Retraité
Stocks et en-cours	652 453	-4 607	647 846
Total Actifs courants	722 643	-4 607	718 036
Total de l'actif	1 275 817	-4 607	1 271 210

Passif

En K€	06/2023 Publié	Retraitements	06/2023 Retraité
Capital	134 056		134 056
Réserves & Primes	267 660	-4 429	263 231
Résultat	-1 937	1 012	-925
Capitaux propres (part du groupe)	399 779	-3 417	396 362
Participations ne donnant pas le contrôle	5 106		5 106
Total Capitaux Propres	404 885	-3 417	401 468
Impôts différés	70 953	-1 190	69 763
Total Passifs non courants	612 762	-1 190	611 572
Total du passif	1 275 817	-4 607	1 271 210



L'impact sur les stocks et en-cours au 1^{er} janvier 2023 est négatif et s'élève à 6,0 millions d'euros, contre 4,6 millions d'euros au 30 juin 2023.

L'impact sur les impôts différés passifs au 1^{er} janvier 2023 est négatif et s'élève à 1,5 million d'euros, contre 1,2 million d'euros au 30 juin 2023.

Les incidences sur le tableau de financement par analyse des flux de trésorerie au 30 juin 2023 sont les suivantes :

En K€	06/2023 Publié	Retraitements	06/2023 Retraité
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées	-1 969	1 012	-957
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- variation des impôts différés	230	352	582
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	17 929	1 364	19 293
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- stocks et encours	-7 263	-1 364	-8 627
Flux net de trésorerie générés par l'activité	-22 555		-22 555

2. Faits marquants

Les faits majeurs du premier semestre 2024 sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires semestriel consolidé de Vranken-Pommery Monopole est en retrait de 6,9% à 109,6 M€.
- La France (37% du chiffre d'affaires consolidé) est stable par rapport au premier semestre 2023.
- L'export est en retrait de 8,9% et représente 63% du chiffre d'affaires du Groupe avec un recul marqué en Allemagne et en Italie, et au Japon en raison de la dévaluation du Yen.
- Après deux années particulièrement dynamiques, le marché du vin connaît un ralentissement partout dans le monde qui s'explique par le climat d'incertitude à la fois économique et géopolitique depuis la fin de l'année 2023. Les expéditions de Champagne suivent cette tendance et diminuent en volume de 15,2% à fin juin (source Comité Champagne).
- Champagne Pommery & Greno a présenté en 2024 une nouvelle cuvée à l'occasion de la célébration du 150^{ème} anniversaire de la création du Brut en 1874 par Madame Pommery : Pommery Grand Apanage 1874. Ce brut multi-millésimés dédié aux gastronomes propose aux amateurs de grands Champagnes une nouvelle « Expérience Pommery #1 », celle du goût et du plaisir de la dégustation.
- Les résultats semestriels sont en forte hausse, avec un ROC de 15,1 M€ et un RO de 14,7 M€.
- L'évolution des marges permis de compenser en partie l'évolution des taux d'intérêts et la hausse de 4,1 M€ des charges financières.
- Le résultat net s'établit à -1,9 M€.
- A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2023 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2023. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le compte de résultat comparatif de l'exercice 2023 a été retraité, avec une incidence positive de 1 million d'euros par rapport au résultat net du 30 juin 2023 publié. Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2024.
- Au cours du semestre, le Groupe a procédé au remboursement de l'échéance obligatoire de 50 M€ du 19 juin 2024 par une avance en compte courant d'associés de même montant de sa maison-mère Compagnie Vranken. Avec cet apport de capitaux stables, la dette financière nette (bancaire et obligatoire) se réduit à 679,5 M€ (661,2 M€ hors IFRS 16).
- La prochaine échéance obligatoire du groupe est en juillet 2025.
- Post-clôture, le Groupe a renouvelé 234,9 M€ de crédits de vieillissement dont l'échéance a été portée à juillet 2026.



- Dans le courant de l'été, le Groupe s'est couvert de l'évolution des taux d'intérêt sur une partie significative de son endettement à taux variable.
- Le Comité de Mission a choisi de mettre l'accent sur la préservation de la biodiversité pour l'exercice 2024, en mettant en avant les initiatives visant la protection des sols, la préservation de la ressource en eau, ou encore la préservation de la faune et de la flore que ce soit au sein du Groupe ou auprès de ses parties prenantes.
- Le Comité de Mission travaille également à la construction d'indicateurs pertinents sur la biodiversité, et poursuit sa démarche de réduction de son empreinte carbone et de promotion des énergies renouvelables.



3. Principes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des filiales jugées significatives dans lesquelles Vranken-Pommery Monopole exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés SAS A l'Auberge Franc-Comtoise et SAS VPHV sont consolidées par mise en équivalence.

4. Périmètre de consolidation

Sociétés du périmètre de consolidation (Intégration globale)	06/2024		12/2023	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
France				
SA VRANKEN-POMMERY MONOPOLE N° SIRET 348 494 915 00054 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS VRANKEN-POMMERY PRODUCTION N° SIRET 337 280 911 00120 56 Bd Henry Vasnier 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES N° SIRET 314 208 125 00067 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	99,84%	99,84%	99,84%
SAS RENE LALLEMENT N° SIRET 415 299 023 00028 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%
SAS B.M.T. VIGNOBLES N° SIRET 353 422 397 00045 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	100,00%	99,84%	100,00%
SAS Champagne CHARLES LAFITTE N° SIRET 328 251 590 00050 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS HEDSIECK & C° MONOPOLE N° SIRET 338 509 045 00054 34 Bd Diancourt 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DES VIGNES D'AMBRUYERE N° SIRET 332 416 397 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,58%	99,58%	99,58%	99,58%
SCI LES ANSINGES MONTAIGU N° SIRET 398 362 988 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
POMMERY SAS N° SIRET 441 990 132 00025 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GV COURTAGE N° SIRET 382 710 564 00032 Ferme du Château des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC DU PEQUIGNY N° SIRET 410 025 134 00025 Domaine des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	99,94%	99,94%	99,94%	99,94%



Sociétés du périmètre de consolidation	06/2024		12/2023	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS DES VIGNOBLES VRANKEN N° SIRET 411 224 900 00018 Ferme des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC DOMAINE DU MONTCHENOIS N° SIRET 421 321 068 00015 Domaine du Montchenois 51140 CHENAY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GRANDS DOMAINES DU LITTORAL N° SIRET 722 041 175 00034 Domaine Royal de Jarras RD 979 30220 AIGUES MORTES	96,50%	96,50%	96,50%	96,50%
<u>Etranger</u>				
VRANKEN-POMMERY DEUTSCHLAND & OSTERREICH Gm bH Neue Grünstraße 26 D- 10179 BERLIN Allemagne	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY BENELUX SA Square Saintelette 11/12 1000 BRUXELLES Belgique	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
CHARBAUT AMERICA Inc. 12 East 33 rd Street - 7th Floor 10016 NEW YORK Etats-Unis	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ROZES SA Quinta de Monsul - Cambres - Lamego Portugal	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
VRANKEN POMMERY U.K. Ltd 128 Buckingham Palace Road LONDON, SW1W 9SA Royaume Uni	97,78%	97,78%	97,78%	97,78%
VRANKEN POMMERY SUISSE SA Av de la Gare 10 1003 LAUSANNE Suisse	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
QUINTA DO GRIFO S.A.C. S.A. E.N. 221 KM 100, Poiares, Freixo E. Cinta Portugal	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY JAPAN Co., Ltd #3 Toranomom Denki Bldg 8F 1-2-20 Toranomom Minato-Ku, TOKYO 105-0001 Japon	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
VRANKEN-POMMERY ITALIA, Spa Piazza Pio XI,5 20123 MILANO Italie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA PTY LTD Level 1, 63 Exhibition Street, Melbourne 3000 Australie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Sociétés du périmètre de consolidation (Mise en équivalence)	06/2024		12/2023	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS A L'AUBERGE FRANC COMTOISE N° SIRET 572 112 423 00015 9 Place de la Madeleine 75008 PARIS	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS VPHV N° SIRET 891 085 888 00016 5 Place du Général Gouraud 51100 REIMS	48,92%	49,00%	48,92%	49,00%

5. Principes comptables et méthodes d'évaluation

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites et autres avantages du personnel
- provisions (y compris les provisions pour moyens commerciaux)
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité
- valeur recouvrable des créances, des stocks et autres créances
- juste valeur des instruments financiers dérivés
- actifs d'impôts différés

5.1. Conversion des comptes exprimés en devises

Les comptes des sociétés étrangères hors zone "euro" (Charbaut America, Vranken Pommery UK, Vranken Pommery Suisse, Vranken Japan, Vranken Pommery Australia) sont convertis en euros au :

- taux de change de clôture pour le bilan ;
- taux de change moyen pour le résultat.

La différence de change en résultant est inscrite en capitaux propres.

Les devises concernées sont :

	Taux de clôture				Taux moyen			
Etats-Unis	1 €	=	1,0705	USD	1 €	=	1,0792	USD
Royaume-Uni	1 €	=	0,8464	GBP	1 €	=	0,8535	GBP
Suisse	1 €	=	0,9634	CHF	1 €	=	0,9648	CHF
Japon	1 €	=	171,940	JPY	1 €	=	166,150	JPY
Australie	1 €	=	1,6079	AUD	1 €	=	1,6429	AUD

5.2. Opérations en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur du mois où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat, à l'exception de l'effet des variations des cours des créances et des dettes considérées comme des investissements nets dans une activité à l'étranger.

Sont notamment considérés comme des investissements nets dans une activité à l'étranger, les comptes courants bloqués correspondant au soutien financier du groupe à ses filiales.

5.3. Regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, augmentés de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en écart d'acquisition et est soumis à des tests de dépréciation, au minimum annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

5.4. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants.

Les modalités des tests de perte de valeur des regroupements d'actifs sont détaillées dans le paragraphe 5.9. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement par les Marques, les droits aux baux et autres immobilisations incorporelles quand ceux-ci remplissent les critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

Les marques et droits de propriété et autres incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition. Les marques ne sont pas amorties. Les droits de propriété concernent principalement des logiciels amortis sur la durée d'utilité et les autres incorporels (droits aux baux, droits d'entrée, usufruits) font l'objet d'un amortissement en fonction de la durée du contrat ou durée d'utilité.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient inférieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Il est effectué un test de valeur, à chaque clôture annuelle, sur les actifs incorporels selon les modalités indiquées au paragraphe 5.9 afin de déterminer les éventuelles dépréciations de ces éléments.

5.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles suivantes sont évaluées en conformité avec les règles prescrites par la norme IAS 16 :

Terrains, terres à vignes et bâtiments : application du modèle de la réévaluation.

Les terres à vigne en Champagne, en Camargue et en Provence, et au Portugal, compte tenu de l'existence d'un marché actif, font l'objet d'une comptabilisation à la clôture en valeur de marché, valeur résultant de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région, ou d'expertises indépendantes, dans le cas où l'écart est significatif. La valeur des pieds de vignes ne peut être mesurée de façon fiable séparément de la valeur de la terre. En conséquence, la vigne est valorisée aux coûts encourus.

Concernant la réévaluation des terres à vignes en Champagne, les valeurs de marché provenant de données officielles au regard des différentes transactions enregistrées sur la période sont exprimées sous forme de fourchettes de valeur. La valeur médiane ou la valeur haute est retenue selon les caractéristiques spécifiques de chaque parcelle, à savoir, la situation géographique, parcelles situées dans la Marne rassemblées autour d'un même village et formant un ensemble d'un seul tenant, l'âge de la vigne, ...

Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement par des experts indépendants en conformité avec les méthodes prescrites par l'IVCS (notamment la comparaison par rapport aux prix de marché d'actifs similaires et la capitalisation du revenu locatif).

L'écart entre le coût historique et la juste valeur est inscrit en capitaux propres, en "Réserves de réévaluation". Lors de la réévaluation, des immobilisations corporelles, le Groupe a opté pour une déduction du cumul des amortissements de la valeur brute de l'actif. Ainsi la valeur nette est alors retraitée pour obtenir le montant réévalué.

Conformément au modèle de la réévaluation, les actifs sont amortis sur la durée de vie résiduelle.

En cas d'évaluation à la baisse, la contrepartie de cette diminution sera constatée dans les autres éléments du résultat global dès lors qu'il existe un solde créditeur positif dans la réserve de réévaluation au titre de cet actif. Au-delà, elle doit être comptabilisée en charges. Si la juste valeur devient inférieure au coût d'acquisition amorti, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Autres actifs corporels : application du modèle du coût pour tous les biens relevant des catégories concernées ; coût historique correspondant au coût d'acquisition d'origine diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés.

Par ailleurs, il convient de noter les points complémentaires suivants au sujet des immobilisations corporelles :

- Les biens constitués de composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes font l'objet d'un suivi par composant et d'un amortissement sur leur durée d'utilisation.
- Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

✓ Constructions	10 à 150 ans
✓ Vignes (plantations et aménagements)	25 à 40 ans
✓ Installations d'élevage du vin	15 à 30 ans
✓ Installations techniques	4 à 15 ans
✓ Matériels ou outillages	4 à 10 ans
- Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.
- Application de la Norme IFRS 16 relative aux contrats de location est détaillée au paragraphe 5.13.

5.7. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les immobilisations destinées à être cédées ne sont plus amorties à compter de la date de décision de cession.

5.8. Autres actifs non courants

Ce poste comprend principalement des participations détenues par le Groupe ainsi que des dépôts et garanties versés.

Les instruments de capitaux propres, tels que définis par la Norme IFRS 9, sont comptabilisés à la juste valeur par résultat.

5.9. Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS36 – « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture. La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des marques.

Les résultats des tests réalisés sont présentés en Note 13 « Ecarts d'acquisition », Note 14 « Immobilisations incorporelles » et Note 15 « Immobilisations corporelles ».

5.10. Gestion des risques

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations courantes.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés :

- Cas général :

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de la juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

- Instruments de couverture :

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- ✓ une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêts ou de change,
- ✓ une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ✓ la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place,
- ✓ l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- ✓ pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- ✓ pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de la juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat.

Conformément à la norme IFRS 13, la ventilation des actifs et passifs financiers est donnée en note 22, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur suivante :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Risque de Change

Les instruments de couverture contre le risque de change utilisés par le Groupe sont des instruments dits "classiques". Du fait de la position de Vranken-Pommery Monopole, exportateur en devises, il s'agit de ventes à terme.

Dans le respect des normes IFRS, ces dérivés de change sont réévalués à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, ces revalorisations sont enregistrées nettes d'impôts différés.

Il est effectué une distinction entre la couverture des flux de trésorerie futurs et la couverture des en-cours à la clôture de l'exercice. En cas de couverture des en-cours figurant au bilan, les écarts de conversion sont constatés en résultat financier.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

Risque de Taux

L'endettement du Groupe est composé à 48% d'emprunts à taux fixes au 30 juin 2024. Les crédits de vieillissements destinés à financer les stocks sont à taux variables.

Le risque de taux d'intérêts est couvert par des instruments classiques de type Swap et Collar.

La part efficace de la couverture est inscrite au bilan en contrepartie des capitaux propres, la part considérée inefficace est enregistrée en résultat financier de la période.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

5.11. Stocks et en-cours

Valorisation

Conformément à la norme IAS 2 – « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ».

Les matières premières et les produits finis achetés sont valorisés au coût d'achat.

Les produits en cours de fabrication et finis sont valorisés au coût de revient. Il incorpore l'ensemble des frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus, est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marchés et le cas échéant de sources d'informations externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux directs...).

Conformément à la norme IAS 41, la vendange issue des raisins produits par le Groupe est évaluée en valeur de marché.

Vins bloqués de Champagne des vendanges de 2014 à 2023 :

Les vins bloqués sont constitués par la différence entre les volumes récoltés dans la limite de l'AOC Champagne (autrement appelé mise en marché) et le rendement de base. Dans le cadre de la réglementation du CIVC, ils peuvent être rendus disponibles pour intégrer le processus de fabrication pour faire face notamment à une mauvaise récolte ou à des prévisions de ventes en augmentation.

Compte tenu du volume et de la qualité de la récolte, ont été soumis à une mesure de mise en réserve qualitative, tous les raisins revendiqués en appellation Champagne :

- de la récolte 2014, obtenus au-delà du rendement de base de 10 100 kg/ha et dans la limite de 13 200 kg/ha,
- de la récolte 2015, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha,
- de la récolte 2016, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 12 800 kg/ha,
- de la récolte 2017, obtenus au-delà du rendement de base de 10 300 kg/ha et dans la limite de 13 400 kg/ha,
- de la récolte 2018, obtenus au-delà du rendement de base de 10 800 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2019, obtenus au-delà du rendement de base de 10 200 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2020, obtenus au-delà du rendement de base de 8 000 kg/ha et dans la limite de 15 000 kg/ha,
- de la récolte 2021, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha,
- de la récolte 2022, obtenus au-delà du rendement de base de 12 000 kg/ha et dans la limite de 16 500 kg/ha,
- de la récolte 2023, obtenus au-delà du rendement de base de 11 400 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha.

5.12. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur prix de transaction. La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

L'application de la norme IFRS 9 précise les règles de décomptabilisation des contrats de cession de créances. Le Groupe maintient à l'actif du bilan les créances cédées lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents n'est pas transférée.

5.13. Contrats de location

Les contrats de crédit baux et assimilés présentant les critères de location financement, pour lesquels les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont inscrits à l'actif selon les principes de la norme IAS 17 reprise dans la norme IFRS 16.

La norme IFRS 16 « Contrats de location » prévoit que tous les contrats de location soient traités comme des contrats de location-financement au sens de la norme IAS 17, qu'il s'agisse de locations financement ou de locations simples.

Concernant les contrats de locations simples, les postes bilantiels incluent des actifs non courants correspondant aux droits d'usage des biens loués et la dette financière correspondant à la valeur actualisée des loyers. Au compte de résultat, la charge de loyer est remplacée par un amortissement du droit d'usage et les intérêts sur la dette de loyer.

Le groupe a choisi d'appliquer les exemptions suivantes proposées par la norme :

- contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 12 mois ;
- contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelle inférieure à 5 000 USD.

Par ailleurs, ont été exclus du champ d'application de la norme les contrats de location des lors qu'il y a :

- une rémunération basée sur des éléments variables. Les baux ruraux ayant la forme de métayage sont donc exclus.
- l'existence d'un droit substantiel de substituer l'actif par le bailleur.

La durée de location des contrats immobiliers correspond à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement (ou de résiliation) dont l'exercice par le Groupe est jugé raisonnablement certain (ou non).

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer correspond au taux d'intérêt marginal déterminé en fonction de la nature de l'actif loué, du pays du preneur et de la durée du contrat. Le taux implicite n'est appliqué que pour les contrats hors immobilier dès lors que la documentation juridique précise ce taux.

Les principaux contrats de location simple retraités selon les principes de la norme IFRS 16 sont des baux ruraux de type fermage, des baux commerciaux et des locations à moyen terme de véhicules à destination des équipes commerciales.

5.14. Impôts différés

Le Groupe appliquant la norme IAS 12 (Impôts exigibles et différés), des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporaires. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts sont enregistrés dans la mesure où il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux ont été adoptés.

Les positions d'impôts différés sont compensées au sein de chaque groupe fiscal.

5.15. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 (Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

5.16. Engagements envers le personnel

Les salariés du Groupe perçoivent des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, ainsi que des compléments de retraite et des indemnités de départ en retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge sous forme de provision au bilan. Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de prime à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- la couverture des frais médicaux.

A chaque clôture annuelle des comptes et conformément à la norme IAS 19 révisée (Avantages au personnel), les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuaire indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Les écarts actuariels dégagés lors du calcul des différents engagements sont comptabilisés en capitaux propres.

Suite à l'entrée en vigueur de l'accord national interprofessionnel, le Groupe a choisi de ne tenir compte, dans l'évaluation des engagements sociaux, que des indemnités de départ à la retraite dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de ces engagements à la clôture sont :

- âge du départ à la retraite : 67 ans,
- évolution des salaires : 2,00 %,
- taux de charges sociales : 35,66 % à 47,25 % selon les sociétés,
- taux d'actualisation : 3,20 %,
- taux de revalorisation des médailles du travail : 1,00 %,
- taux de revalorisation des frais médicaux : 1,50 %.

5.17. Emprunts et dettes financières

Ce poste est constitué en grande partie par des crédits de vieillissement. Le poste concours bancaires regroupe quant à lui, les mobilisations de créances, financement de stock de produits finis et découverts autorisés.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ceux couverts par des instruments financiers font l'objet d'une comptabilité de couverture, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des instruments financiers.

L'endettement financier net est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond au calcul suivant :

- Emprunts et dettes bancaires (non courant)
- + Emprunts et concours bancaires (courant)
- + Passifs financiers courants
- Trésorerie
- Actifs financiers courants
- Avances consenties en Comptes courants d'associés

Cette définition est inchangée dans le Groupe depuis 2014. La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieure ou supérieure à un an.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, et l'application de la Norme IFRS 16, les dettes liées aux contrats de location simple sont désormais intégrées dans l'endettement financier net. Toutefois, la documentation des principaux contrats de financement prévoit cependant que les effets de cette norme comptable soient neutralisés.

5.18. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

5.19. Informations fiscales

La société Vranken-Pommery Monopole a constitué, à compter du 1^{er} Janvier 1999, un groupe fiscal avec l'ensemble des sociétés françaises du périmètre détenues à plus de 95%.

Les filiales intégrées constatent l'impôt qu'elles auraient dû verser si elles avaient été imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées bénéficient à la société mère.

6. Présentation de l'information financière

6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué de ventes de produits finis ou semi-finis et de prestations de services en lien avec les activités viticoles du groupe.

Conformément à la norme IFRS 15, les produits provenant de la vente de produits finis ou semi-finis sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

La société comptabilise donc les produits lorsque les critères suivants sont remplis :

- la société peut démontrer l'existence d'un accord ;
- le produit est livré ou mis à disposition ;
- le prix de vente est fixé ou déterminable ;
- le recouvrement du prix de vente est effectif ou attendu.

Les dépenses relatives au référencement des produits ou correspondant à des participations publicitaires et mandats logistiques avec nos distributeurs sont constatées en déduction du chiffre d'affaires.

Les prestations sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture.

6.2. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 - Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous, issues du reporting interne, sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe est géré en deux principaux secteurs, l'activité Champagne restant prépondérante :

- la production et la commercialisation des vins de Champagne et de Porto (Périmètre historique),
- la production et la commercialisation des vins des Sables et de Provence.

6.3. Autres Produits et Charges

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant affecter la lisibilité de la performance courante sont classées en "Autres produits" et "Autres charges". Ces lignes comprennent notamment :

- les indemnités non récurrentes,
- les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

6.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie (Tableau des flux de trésorerie)

La trésorerie telle qu'elle apparaît dans le tableau des flux de trésorerie est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles diminuées des concours bancaires courants. Les équivalents de trésorerie sont constitués de produits monétaires évalués à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes. Les charges financières sont présentées en diminution de la marge brute d'autofinancement pour présenter distinctement les opérations d'exploitation des opérations de financement.

6.5. Résultat des sociétés mises en équivalence

Conformément à la norme IAS1.82 relative à la présentation du résultat net dans les états financiers, la quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence est présentée distinctement dans l'état du résultat net.

Notes sur les comptes consolidés au 30 juin 2024

Note 1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€	France	Export	06/2024	06/2023	12/2023
Production vendue de biens et marchandises	36 338	68 437	104 775	113 176	330 840
Prestations de services et autres	4 328	448	4 776	4 540	7 555
CHIFFRE D'AFFAIRES	40 666	68 886	109 551	117 716	338 395

La répartition du chiffre d'affaires par segment opérationnel est présentée en Note 31.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Zone Géographique en K€	06/2024	06/2023	12/2023
France	40 666	42 129	145 984
Europe	40 835	45 094	117 829
Pays Tiers	28 050	30 493	74 582
Total	109 551	117 716	338 395

Un client représente 18,3 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2024.

Note 2. Achats consommés

Détermination des Achats consommés en K€	Note Annexe	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Achats de Matières Premières et Marchandises		49 652	54 521	186 462
Autres Achats et Charges Externes		29 150	29 859	72 959
Variation de stocks	17	-13 518	-8 627	-15 874
ACHATS CONSOMMES		65 284	75 753	243 547

Détermination de la Valeur Ajoutée en K€	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Chiffre d'affaires	109 551	117 716	338 395
Achats consommés	-65 284	-75 753	-243 547
VALEUR AJOUTEE	44 267	41 963	94 848

(*) A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2023 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2023. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Les achats consommés au 30 juin 2023 ont été retraités,

avec une incidence positive de 1,4 million d'euros par rapport au résultat net au 30 juin 2023 publié. Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2024.

Note 3. Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	06/2024		06/2023		12/2023	
	Mazars	Audit & Strategy	Mazars	Audit & Strategy	Mazars	Audit & Strategy
Honoraires relatifs à la mission de certification	109	59	119	56	265	123
Honoraires relatifs à d'autres prestations	33	3	-	-	40	5
Total	142	62	119	56	305	128

Note 4. Charges de personnel

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Salaires & traitements	15 913	15 589	28 954
Charges sociales	5 405	5 213	10 363
Engagements sociaux hors effets des renégociations	-537	-27	-181
Participation des salariés & Intéressement	503	720	1 370
Total	21 284	21 495	40 506

Au titre de leur mandat pour le 1^{er} semestre 2024, la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 53 K€.

EFFECTIF MOYEN - Répartition France - Etranger	06/2024	06/2023	12/2023
France	547	579	506
Etranger	160	153	151
Total	707	732	657

EFFECTIF MOYEN - Répartition par catégorie	06/2024	06/2023	12/2023
Ouvriers	386	411	336
Employés	85	89	90
Agents de maîtrise	78	82	81
Cadres	158	150	150
Total	707	732	657



Note 5. Autres Produits et Charges d'exploitation

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Subventions d'exploitation	1 339	1 582	1 631
Autres produits d'exploitation	1 084	364	1 859
Produits d'exploitation	2 423	1 946	3 490
Redevances de marques et autres droits	67	77	146
Jetons de présence	69	68	137
Créances irrécouvrables	79	42	282
Autres charges d'exploitation	252	28	268
Charges d'exploitation	467	215	833
Total	1 956	1 731	2 657

Le Groupe a reçu 608 K€ d'indemnités d'assurance comptabilisés en autres produits d'exploitation.

Note 6. Impôts et taxes

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Impôts et taxes sur rémunération	335	336	649
Autres impôts et taxes : CET, IFA, Taxes Foncières, Régie,...	2 347	2 370	2 781
Total	2 682	2 706	3 430

Note 7. Reprises de provisions

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Créances	80	21	184
Stocks	519	401	402
Autres produits d'exploitation	-	-	5
Total	599	422	591

Note 8. Dotations aux amortissements & provisions

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Immobilisations	7 166	7 061	14 398
Amortissements	7 166	7 061	14 398
Créances	131	71	159
Stocks	500	439	520
Divers	7	6	86
Provisions	638	516	765
Total	7 804	7 577	15 163

Note 9. Autres Produits et Charges

En K€	06/2024 Charges	06/2024 Produits	06/2023 Charges	06/2023 Produits	12/2023 Charges	12/2023 Produits
Sur immobilisations (cessions, rebut, résiliation de contrats de location)	334	406	474	943	944	1 190
Sur provisions, litiges, indemnités et ruptures contrats	388	-	97	55	361	313
Autres	-	-	155	-	-	-
Total	722	406	726	998	1 305	1 503

Les autres charges correspondent aux coûts générés en France et en Europe au titre de la réorganisation de l'activité commerciale, de litiges commerciaux et sociaux, initiés au cours d'exercices antérieurs.

Ventilation par zone d'implantation géographique - En K€	06/2024 Charges	06/2024 Produits	06/2023 Charges	06/2023 Produits	12/2023 Charges	12/2023 Produits
France	641	391	529	934	1 203	1 349
Europe	81	15	197	64	102	154
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	722	406	726	998	1 305	1 503

Note 10. Produits et Charges financiers

En K€	06/2024 Charges	06/2024 Produits	06/2023 Charges	06/2023 Produits	12/2023 Charges	12/2023 Produits
Intérêts	16 310	692	12 605	235	29 937	1 396
Engagements sociaux	127	-	122	-	243	-
Différences de change	2	105	71	15	91	12
Dotations / reprises de provisions et Autres	734	14	247	7	649	30
Total	17 173	811	13 045	257	30 920	1 438

Note 11. Impôts sur les résultats

En K€	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé	-1 626	-178	9 713
Taux théorique de l'impôt	25,83%	25,83%	25,83%
Montant théorique de l'impôt	-420	-46	2 508
Effet sur l'impôt théorique de :			
Evolution des taux d'impôts	-7	30	-2
Déficits reportables des exercices antérieurs ou non activés	-	-	93
Crédit d'impôts	-81	-49	-188
Différentiel de taux des filiales étrangères & différences permanentes	709	745	1 033
Taux effectif de l'impôt	-12,37%	-382,04%	35,46%
Montant effectif de l'impôt	201	680	3 444

En K€	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Impôt exigible	676	98	4 344
Impôt différé	-475	582	-900
Total	201	680	3 444

(*) A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2023 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2023. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. L'impact sur les impôts différés passifs au 1^{er} janvier 2023 est une baisse de -1,5 million d'euros, contre -1,2 million d'euros au 30 juin 2023, soit une charge de -0,3 M€ constatée en résultat au 30 juin 2023.

Note 12. Résultat par action

	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Résultat net part du Groupe en K€	-1 860	-925	6 147
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 937 085	8 937 085	8 937 085
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires autodétenues	56 444	57 111	57 111
Nombre moyen pondéré d'actions	8 880 641	8 879 974	8 879 974
Résultat par action En €	-0,21	-0,10	0,69

(*) Voir note 1.2

Résultat dilué

Il n'existe aucun instrument financier dilutif. Le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

Note 13. Ecarts d'acquisition

Valeurs en K€	Brut
Au 01/01/2024	24 479
Nouveaux écarts	
Sorties d'écarts	
Virt poste à poste	-
Au 30/06/2024	24 479

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2023 est présenté en Note 15.

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur.

Note 14. Immobilisations incorporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2024	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2024
Marques	Brut	80 148	4				80 152
	Prov.	-41					-41
	Net	80 107					80 111
Autres droits de propriété - non amort.		3 100					3 100
Autres droits de propriété amortissables	Brut	24 271	157		111	2	24 541
	Amort.	-15 555	-178		-82		-15 815
	Net	8 716	-21		29	2	8 726
Autres incorporels - non amortissables *		3 911			17		3 928
Autres incorporels amortissables	Brut	16 988	94			48	17 130
	Amort.	-14 874	-265		-10		-15 149
	Net	2 114	-171		-10		1 981
Total	Brut	128 418	255	-	128	50	128 851
	Amort.	-30 470	-443	-	-92	-	-31 005
	Net	97 948	-188	-	36	50	97 846

* comprend principalement le fonds de commerce de Pommery pour 2 500 k€

Valeurs nettes des Marques en K€	Au 30/06/2024
Champagne Charles Lafitte	29 786
Champagne Demoiselle	16 439
Champagne Pommery	13 684
Champagne Heidsieck & C° Monopole	3 156
Champagne Vranken - Diamant	830
Champagne Germain	3 811
Portos : Sao Pedro - Rozès - Grifo	12 209
Autres	196
Total	80 111

L'approche multicritères mise en œuvre au 31 décembre 2023 a conduit à confirmer la valeur des marques. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- L'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto, a fait l'objet de tests de dépréciation selon les méthodes du surprofit économique (permettant de déterminer une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie), et/ou du différentiel de marge (méthode usuellement utilisée en Champagne consistant à déterminer la différence de revenus par rapport à des produits sans marque équivalents).

Les calculs réalisés pour les méthodes du surprofit économique et du différentiel de marge s'appuient sur les données suivantes :

- ✓ année 2023 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
- ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2024 à 2027 (prévisions budgétaires établies en 2023 pour la période 2024-2027) ;
- ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul du surprofit économique est de 2,5 % pour le champagne et 2,75 % pour les vins du Portugal ;



- ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 8,4 % pour le champagne et 8 % pour le porto.

L'approche multicritère donne une fourchette de valeurs dans laquelle les valeurs nettes comptables des Marques s'inscrivent confirmant ainsi la valeur de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les marques du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
 - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
 - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2023, ces variations des principales hypothèses prises individuellement confirment les valeurs des marques tant pour le Champagne que le Porto.

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur.

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2023, est présenté en Note 15.

Note 15. Immobilisations corporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2024	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2024
Terrains	Brut	53 752	17			-84	53 685
	Amort.	-534	-116			111	-539
	Net	53 218	-99	-	-	27	53 146
Vignoble	Brut	256 988	3 377	-920		-357	259 088
	Amort.*	-16 254	-1 310	851		330	-16 383
	Net	240 734	2 067	-69	-	-27	242 705
Constructions	Brut	144 576	2 802	-6	-9	48	147 411
	Amort.	-37 914	-2 820	3	6	1 721	-39 004
	Net	106 662	-18	-3	-3	1 769	108 407
Sous-total Immobilier	Brut	455 316	6 196	-926	-9	-393	460 184
	Amort.	-54 702	-4 246	854	6	2 162	-55 926
	Net	400 614	1 950	-72	-3	1 769	404 258
Installations techniques & matériel	Brut	116 415	4 486	-1 280		-1 896	117 725
	Amort.	-80 601	-2 475	1 018	1	2	-82 055
	Net	35 814	2 011	-262	1	-1 894	35 670
Total	Brut	571 731	10 682	-2 206	-9	-2 289	577 909
	Amort.	-135 303	-6 721	1 872	7	2 164	-137 981
	Net	436 428	3 961	-334	-2	-125	439 928

(*) Amortissement des plantations



Le groupe est titulaire de contrat de locations tels que définis par la Norme IFRS 16 qui représentent :

Valeurs en K€		Au 01/01/2024	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2024
Vignobles	Brut	14 335	9				14 344
	Amort.	-3 560	-403				-3 963
	Net	10 775	-394	-	-	-	10 381
Constructions	Brut	20 588	530		-9		21 109
	Amort.	-11 428	-896		6		-12 318
	Net	9 160	-366	-	-3	-	8 791
Installations techniques et matériel	Brut	28 536	42	-169		-14	28 395
	Amort.	-26 055	-555	150			-26 460
	Net	2 481	-513	-19	-	-14	1 935
Total	Brut	63 459	581	-169	-9	-14	63 848
	Amort.	-41 043	-1 854	150	6	-	-42 741
	Net	22 416	-1 273	-19	-3	-14	21 107

Les terres à vignes comptabilisées selon le modèle de la réévaluation ont fait l'objet d'un test de valeur par des experts indépendants. La dernière évaluation a eu lieu au 31 décembre 2023.

Au cours de ce semestre, le groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur. Aucune réévaluation ou dépréciation n'a été constatée.

Les valeurs des actifs immobiliers selon le modèle du coût sont les suivantes :

Valeurs en K€		Au 01/01/2024	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2024
Terrains	Brut	26 416	17			27	26 460
	Amort.	-1 627	-115				-1 742
	Net	24 789	-98	-	-	27	24 718
Vignoble	Brut	199 791	3 377	-920		-27	202 221
	Amort.	-28 406	-1 309	851			-28 864
	Net	171 385	2 068	-69	-	-27	173 357
Constructions	Brut	130 920	2 802	-6	-9	1 769	135 476
	Amort.	-63 956	-2 332	3	6		-66 279
	Net	66 964	470	-3	-3	1 769	69 197
Sous-total Immobilier	Brut	357 127	6 196	-926	-9	1 769	364 157
	Amort.	-93 989	-3 756	854	6	-	-96 885
	Net	263 138	2 440	-72	-3	1 769	267 272

Tests de dépréciation

L'ensemble des actifs non courants a fait l'objet de tests de dépréciation par le groupe au 31 décembre 2023 selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

- Les calculs réalisés s'appuient sur les données suivantes :
 - ✓ année 2023 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
 - ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2024 à 2028 (prévisions budgétaires établies en 2023 pour la période 2024-2028) ;
 - ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul est de 2,5 % pour le champagne et 2,75% pour les vins du Portugal ;
 - ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 4,8 % pour le champagne et 6,5 % pour les vins du Portugal.

Les tests effectués confirment les valeurs de ces actifs.



- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les actifs non courants du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
 - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
 - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2023, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables pour le Champagne et les vins du Portugal.

Note 16. Autres actifs non courants

Valeurs en K€	Au 01/2024	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Autres variations	Au 30/06/2024
Titres de participation	715					715
Autres titres immobilisés	5 442	5				5 447
Autres immobilisations financières	1 605	117	-371	-2	12 000	13 349
TOTAL	7 762	122	-371	-2	12 000	19 511

A noter qu'il figurait parmi les actifs courants au 31 décembre 2023 une créance d'une valeur nominale de 12 M€ hors taxes de Vranken-Pommery Production envers la société Henry Vasnier (correspondant aux factures du 31 décembre 2023 et antérieures). Cette créance portant intérêt a été convertie le 15 avril 2024 en créance obligatoire comptabilisée en actifs non courants au 30 juin 2024. Son remboursement est garanti par une caution de Compagnie Vranken. La part à moins d'un an s'élève à 2,4 M€.

Sociétés non consolidées - Valeurs des titres en K€		Au 30/06/2024
SADEVE SA	Pourcentage de détention de l'ordre de 6,6 % Aucun contrôle, ni pouvoir	635
SICA Essor Champenois	Société d'intérêt collectif agricole	23
SAS L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR-FAIRE	Pourcentage de détention à 17,57 % Importance négligeable	43
AGROGARANTE - Mutua SA	Pourcentage de détention négligeable	10
Caixa de crédito agrícola - Tabuaço	Pourcentage de détention négligeable	1
CSGV	Pourcentage de détention négligeable	3
Total		715

Titres mis en équivalence en K€	06/2024	06/2023	12/2023
A l'auberge Franc Comtoise	699	837	758
SAS VPHV	490	479	489
Quote-part dans les capitaux propres	1 189	1 316	1 247
A l'auberge Franc Comtoise	-59	-94	-173
SAS VPHV	1	-5	8
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-58	-99	-165



Les données concernant l'Auberge Franc Comtoise et VPHV ne sont pas communiquées compte tenu de leur caractère non significatif au niveau du groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE.

Note 17. Stocks

En K€	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Matières premières	51 275	41 828	144 470
En-cours de production	526 405	517 623	433 831
Produits intermédiaires & finis	91 165	88 834	77 104
Provisions	-502	-439	-521
Total	668 343	647 846	654 884

En K€	Note annexe	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Début de période		654 884	639 803	639 803
Variation de stocks	2	13 518	8 627	15 874
Ecart de conversion		-78	-547	-674
Evolution des provisions		19	-37	-119
Fin de période		668 343	647 846	654 884

(*) Voir note 1.2

L'impact de la mise en valeur de marché des raisins provenant des vignobles du Groupe se décompose comme suit :

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Incidence sur le stock	14 707	15 002	15 532
Incidence sur le résultat	-825	-1 164	-634
Fiscalité différée	221	333	152
Incidence nette sur le résultat	-604	-831	-482

Note 18. Clients & comptes rattachés

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Brut	28 888	40 046	69 154
Dépréciations	-2 236	-2 260	-2 185
Total	26 652	37 786	66 969

Les créances clients et comptes rattachés sont toutes à moins d'un an.

Le montant des créances cédées au 30 juin 2024 se monte à 33 088 K€.

Risque de crédit

Les clients du Groupe peuvent naturellement engendrer un risque financier notamment lorsque ceux-ci sont confrontés à des problèmes de trésorerie ou à une procédure collective de type redressement ou liquidation judiciaire.

Pour ces raisons, et afin de garantir au mieux le recouvrement des créances, le Groupe a souscrit des contrats d'assurance-crédit auprès de la COFACE, pour l'ensemble de ses marchés.

En outre, les dix premiers clients représentent 46,3 % du chiffre d'affaires.

Les créances échues non réglées font l'objet d'une provision en cas de risque de non-recouvrement.

Note 19. Autres actifs courants

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Avances et acomptes versés sur commandes	7 655	3 151	2 668
Fournisseurs débiteurs	474	753	747
Personnel et comptes rattachés	77	77	140
Organismes sociaux	92	73	55
Autres créances	2 446	3 166	5 900
Comptes courants d'associés	2 569	3 241	5 388
Etat	14 371	16 348	12 876
Dépréciation	-36	-36	-36
Autres créances	19 993	23 622	25 070
Charges constatées d'avance diverses	4 602	5 235	3 195
Comptes de régularisation	4 602	5 235	3 195
Total	32 250	32 008	30 933

Note 20. Disponibilités

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Disponibilités	6 216	396	15 859
Total	6 216	396	15 859

Les disponibilités sont principalement composées de comptes bancaires.

Risque de Liquidité

La capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers est surveillée par la Direction Financière. La liquidité repose sur le maintien de disponibilités, de facilités de crédit confirmées, d'opérations de cession de créances et sur la mise en place de crédits de vieillissement afin de permettre le financement du vieillissement des vins.

Afin d'optimiser la gestion de ses disponibilités de manière centralisée, la société Vranken-Pommery Monopole a conclu avec l'ensemble de ses filiales françaises une convention de trésorerie.

Cette convention permet à Vranken-Pommery Monopole de centraliser la quasi-totalité des excédents disponibles des sociétés contrôlées.

Les filiales du Groupe peuvent également mettre en place des financements en fonction de leurs projets et/ou de leurs acquisitions. Il peut s'agir notamment d'achats de terres à vignes, ou d'équipements industriels. Sur les filiales étrangères, le Groupe privilégie dans la mesure du possible les financements locaux dans la devise concernée.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe renouvelle régulièrement l'ensemble de ses crédits de vieillissement bancaires.

La prochaine échéance obligatoire de Vranken-Pommery Monopole est en juillet 2025.

Note 21. Capitaux propres

Composition des capitaux propres en K€	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Capitaux propres - part du groupe	405 521	396 362	414 336
Participations ne donnant pas le contrôle	5 355	5 106	5 385
Capitaux propres	410 876	401 468	419 721

Composition des capitaux propres (part du groupe) - K€	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Capital de la société mère	134 056	134 056	134 056
Primes	45 013	45 013	45 013
Réserves	228 312	218 218	229 120
Résultat de la Période	-1 860	-925	6 147
Total	405 521	396 362	414 336

(*) Voir note 1.2

Composition du capital en Volume	06/2024	Valeur nominale
A l'ouverture	8 937 085	15
Augmentation de Capital	-	-
Acquisition	-	-
Cession	-	-
A la clôture	8 937 085	15

Note 22. Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires

Evolution en K€	Au 01/01/2024	Nouveaux emprunts	Rembours-ements	Variation des financements à court terme	Ecart de conversion	Autres mouvements	Au 30/06/2024
Emprunts obligataires listés	205 000		-50 000				155 000
Emprunts bancaires *	139 350	2 067	-11 895		-3	-14	129 505
Crédits de vieillissement	279 900	249 600	-224 800				304 700
Financements à court terme	22 286			18 682			40 968
Concours bancaires	26 909			19 632			46 541
Autres dettes financières	3 629			88			3 717
Comptes courants d'associés **	279			50 438		7 150	57 867
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	677 353	251 667	-286 695	88 840	-3	7 136	738 298
* dont contrats de location (IFRS 16)	19 414	580	-1 744		-3	-14	18 233
** dont dividendes à payer	-					7 150	7 150

Ventilation par échéances en K€	DETTES COURANTES		DETTES NON COURANTES		TOTAL
	-1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans		
Emprunts obligataires	-	95 000	60 000		155 000
Emprunts bancaires *	18 431	71 927	39 147		129 505
Crédits de vieillissement	25 000	279 700			304 700
Financements à court terme	40 968				40 968
Concours bancaires	46 541				46 541
Autres dettes financières	3 612	10	95		3 717
Fonds de participation	-				-
Comptes courants d'associés	57 867				57 867
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	192 419	446 637	99 242		738 298
* dont contrats de location (IFRS 16)		2 899	7 420	7 914	18 233

Le Groupe a procédé au remboursement de son échéance obligataire de 50 M€ du 19 juin 2024 par une avance en comptes courants d'associés de sa maison-mère Compagnie Vranken. A travers cette opération, la famille Vranken souhaite réaffirmer son engagement d'assurer la pérennité du Groupe par le renforcement de sa structure financière et la poursuite du désendettement.

La prochaine échéance obligataire du groupe est en juillet 2025.

Post clôture, le Groupe a anticipé le 24 juillet 2024 le renouvellement d'un crédit de vieillissement de 224,8 M€ dont l'échéance initiale était prévue au 31/07/2025 pour la porter au 31/07/2026, et a procédé au renouvellement d'un crédit de vieillissement de 10,1 M€ dont l'échéance a été portée au 31/07/2026 également, ce qui lui permet de gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.



Endettement financier net K€	Note annexe	06/2024	06/2023	12/2023
Emprunts et dettes bancaires (non courant)	22	545 879	533 479	533 137
Emprunts et concours bancaires (courant)	22	192 419	171 341	144 216
Endettement du groupe		738 298	704 820	677 353
Comptes courants d'associés débiteurs	19	-2 569	-3 241	-5 388
Actifs et Passifs financiers courants	29	-	-	-
Trésorerie	20	-6 216	-396	-15 859
Endettement financier net		729 513	701 183	656 106

Trésorerie nette	Note annexe	06/2024	06/2023	12/2023
Concours bancaires	22	-46 541	-37 454	-26 909
Trésorerie	20	6 216	396	15 859
Trésorerie nette		-40 325	-37 058	-11 050

Risque d'exigibilité

Plusieurs emprunts souscrits par le groupe Vranken-Pommery Monopole sont assortis de clauses pouvant déclencher une exigibilité anticipée, en fonction du respect de ratios financiers calculés au niveau consolidé vérifiés lors de chaque clôture annuelle.

Emprunts obligataires :

Le Groupe a cherché au cours de ses dernières émissions obligataires à harmoniser progressivement l'ensemble de ses covenants financiers afin d'en faciliter la gestion et le suivi, mais aussi et surtout de respecter l'égalité de traitement entre les différents souscripteurs, qu'ils soient investisseurs institutionnels ou particuliers.

L'ensemble des emprunts obligataires du groupe sont aujourd'hui soumis aux ratios suivants :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés \leq 80%
- Et Fonds Propres Redressés > Montant Défini ou 90% des Fonds Propres Redressés de l'année n-1

Le Montant Défini a été déterminé en fonction des différentes émissions obligataires de la manière suivante :

- Emprunt obligataire de 50.000 K€ 276.600 K€
- Emprunt obligataire de 145.000 K€ 279.200 K€

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Fonds Propres Redressés : Fonds propres consolidés déduction faite des réserves liées aux instruments de couverture et de toute variation dans la rubrique « Impôts Différés Passifs » du bilan des comptes de l'exercice précédent pour autant que et dans la mesure où cette variation résulte d'une augmentation, postérieurement à la date du Prospectus, de l'impôt des sociétés sur les plus-values à réaliser à l'occasion de la vente d'actifs ;
- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2023, ces ratios étaient tous respectés.

Le 15 décembre 2021, le groupe a mis en place un emprunt obligataire de 60.000 K Euros.

Cet emprunt obligataire est soumis au ratio suivant :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés \leq 80%

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.

- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2023, ce ratio était respecté.

Emprunts bancaires :

Concernant les emprunts bancaires, un crédit de vieillissement pour un montant total de 10.000 K€ fait l'objet d'un covenant pouvant déclencher l'exigibilité en cas de non-respect. Ainsi, la valeur telle que reprise dans les comptes du groupe des stocks de vins et/ou autres actifs immobilisés laissés libres de garantie doit avoir une valeur équivalente à trois fois le Crédit.

Ce ratio était respecté au 31 décembre 2023.

Un crédit de vieillissement d'un montant de 10.000 K€ est assorti de deux covenants financiers dont le non- respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée. Il s'agit des ratios suivants :

- R1 : Fonds Propres / Total Bilan $>$ 20%
- R2 : Dette Financière Nette / Actifs Consolidés $<$ 80%

Au 31 décembre 2023, ces deux ratios étaient respectés.

Pour le reste de l'endettement, il n'y a pas de covenant particulier susceptible d'entraîner l'exigibilité anticipée, en dehors de ceux figurant habituellement dans les contrats de prêts, tels que :

- défaut de paiement à bonne date des échéances,
- cessation ou cession de tout ou partie significative de l'activité.

Par ailleurs, toute référence faite à un niveau de gearing dans certains emprunts oblige le Groupe à prendre toutes les mesures pour se maintenir dans le ratio convenu et, le cas échéant, le rétablir.

Risque de taux

L'endettement du groupe au 30 juin 2024 est composé à 52% d'emprunts et dettes à taux variables, indexés principalement sur l'Euribor 1 mois. Le groupe utilise, dans sa gestion du risque de taux d'intérêts, les instruments financiers tels que SWAP et COLLAR en fonction de la situation et des perspectives du marché des taux d'intérêts.

La moyenne des Euribor 1 mois constatée à fin juin 2024 s'élève à 3,82% (source Banque de France).

Les contrats actifs et non actifs au 30 juin 2024 se décomposent comme suit :

En k€	06/2024	06/2023	12/2023
COLLAR	-	-	-
SWAP	-	33	-
Total	-	33	-

Le Groupe se limite à des utilisations dans le cadre strict de ses besoins.

Au 30 juin 2024, le Groupe ne dispose plus de couverture sur son endettement financier à taux variable, constitué majoritairement de ses crédits de vieillissement.



Risque de Change

La part du chiffre d'affaires au 30 juin 2024 réalisée en devises est de 10 %.

L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe d'une variation de 5 % du cours des devises après prise en compte des couvertures serait de 597 K€. Cet impact reste théorique car le Groupe rappelle qu'en cas de variation d'une devise, sa politique tarifaire serait revue pour prendre en compte cette variation et la répercuter sur ses distributeurs.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

En K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 30/06/2024
ACTIFS :				
Titres de participation non consolidés	3	715		715
Autres actifs financiers non courants			5 447	5 447
Autres immobilisations financières			13 349	13 349
Créances clients			26 652	26 652
Comptes courant d'exploitation et autres créances			27 648	27 648
Actifs financiers courants	2			-
Trésorerie			6 216	6 216
Total des actifs financiers		715	79 312	80 027

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

En K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 30/06/2024
PASSIFS :				
Dettes financières courantes et non courantes			738 298	738 298
Autres passifs non courants			-	-
Dettes fournisseurs			67 931	67 931
Dettes fiscales			5 351	5 351
Autres passifs courants			14 754	14 754
Passifs financiers courants	2	-		-
Total des passifs financiers		-	826 334	826 334

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

Le groupe n'a pas identifié d'ajustements au titre du risque de contrepartie (risque de non-recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2023 et 2024. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.



Le groupe utilise la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 pour déterminer le niveau de classement des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur (voir note 5.10 des Principes comptables et méthodes d'évaluation). Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les dérivés de change et de taux (cf note 29), qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur sont constatées en résultat pour la part non efficace (cf note 10), la part efficace étant quant à elle imputée sur les capitaux propres.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les Créances clients. Elles sont constatées uniquement en résultat.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Evolution des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

	Actifs financiers	Passifs financiers	Flux sans incidences sur la trésorerie
Début de période	715	-	
Variation de la Juste valeur par résultat	-	-	-
Variation de la Juste valeur par les capitaux propres	-	-	-
Autres variations	-	-	
Fin de période	715	-	

Décomptabilisation des actifs financiers et passifs financiers

Le groupe a décomptabilisé sur l'exercice :

- les créances et les dettes de TVA sur opérations réciproques pour un montant de 5 774 K€ compte tenu de la convention de consolidation TVA existante au sein du groupe ;
- les créances cédées (Note 18) lorsqu'elles répondent aux critères décrits en note 5.12 des Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Note 23. Provisions pour retraites et avantages au personnel

En K€	Note annexe	06/2024	06/2023	12/2023
Début de période		8 666	8 940	8 940
Réévaluation en autres éléments du résultat global		-	-705	-424
Charges & Produits opérationnels du compte de résultat	4	-537	-27	-181
Charges & Produits financiers du compte de résultat	10	127	122	243
Autres variations		-	-	88
Fin de période		8 256	8 330	8 666

Au cours du premier semestre 2023, l'évolution du taux d'actualisation de 2,90 % à 3,60% avait conduit à impacter les provisions de -792 K€. L'impact lié à la réforme des retraites sur les provisions s'élevait quant à lui à 50 K€ et avait été comptabilisé au 30 juin 2023 en résultat dans la mesure où ce changement était considéré comme une modification de régime.



Analyse de la situation financière :

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Engagement brut	8 321	8 393	8 731
Actifs de couverture	-65	-63	-65
Provision comptable	8 256	8 330	8 666
Indemnités de fin de carrière	3 507	3 780	3 883
Couverture des frais médicaux	4 534	4 303	4 546
Médailles du travail	215	247	237

Analyse des charges des régimes :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	06/2024	06/2023	12/2023
Coût des services rendus	-267	-12	0	-279	170	369
Prestations versées	-162	-71	-25	-258	-197	-550
Composante opérationnelle de la charge	-429	-83	-25	-537	-27	-181
Composante financière de la charge	52	72	3	127	122	243
TOTAL	-377	-11	-22	-410	95	62

Ecarts actuariels générés pour la période sur les régimes postérieurs à l'emploi :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	06/2024	06/2023	12/2023
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses démographiques	-	-	-	-	-	5
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses financières	-	-	-	-	-705	-263
Ecarts d'expérience	-	-	-	-	-	-166
TOTAL des réévaluation en autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-705	-424

L'ensemble des avantages au personnel a fait l'objet d'une évaluation par un actuaire indépendant au 31 décembre 2023.

Note 24. Impôts différés

	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
En K€	ID	ID	ID
Impôts différés actifs	1 122	1 343	299
Impôts différés passifs	-71 424	-69 763	-71 119
Impôts différés nets	-70 302	-68 420	-70 820

Détail des impôts différés :	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
En K€	ID	ID	ID
Déficits reportables	3 721	2 061	2 572
Décalage temporaire	-838	-1 021	-1 100
Actifs immobilisés	-71 139	-67 639	-71 364
Actifs Biologiques	-3 606	-3 646	-3 827
Engagements envers le Personnel	1 960	1 995	2 061
Eliminations des marges en stocks	3 080	2 892	3 596
Contrats de Locations	-743	-822	-763
Charges à étaler & Divers	-2 737	-2 240	-1 995
Impôts différés nets	-70 302	-68 420	-70 820

En K€	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Début de période	-70 820	-67 779	-67 779
Variation par le résultat	475	-582	900
Variation par les capitaux propres	-	-206	-4 091
Ecart de conversion	43	147	150
Fin de période	-70 302	-68 420	-70 820

(*) A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2023 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2023. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. L'impact sur les impôts différés passifs au 1^{er} janvier 2023 est une baisse de -1,5 million d'euros, contre -1,2 million d'euros au 30 juin 2023, soit une charge de -0,3 M€ constatée en résultat au 30 juin 2023. Cet impôt différé est rattaché à la nature « Eliminations des marges en stocks ».

Note 25. Fournisseurs & comptes rattachés

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Fournisseurs & comptes rattachés	67 931	66 648	120 109
Total	67 931	66 648	120 109

Les fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

Note 26. Provisions pour risques & charges

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Début de période	281	243	243
Dotations	-	-	31
Reprises	-	-	-
Autres	-	-	7
Fin de période	281	243	281
Soit : Risques de change & Couverture de taux			
Risques s/Créances courantes	281	243	281

Note 27. Dettes d'impôts

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Dettes fiscales	5 351	5 657	14 151
Total	5 351	5 657	14 151

Les dettes d'impôts sont à échéance de moins d'un an.

Note 28. Autres passifs courants

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Avances et acomptes reçus	6 610	5 390	15 934
Dettes sociales	7 338	7 496	7 826
Divers	806	1 028	1 224
Autres dettes	8 144	8 524	9 050
Produits constatés d'avance	365	367	424
Comptes de régularisation	365	367	424
Total	15 119	14 281	25 408

Les autres passifs courants sont à échéance de moins d'un an.

Risques prud'homaux

Les passifs constatés en la matière sont déterminés sur la base des sommes réclamées et en fonction du caractère probable des coûts associés et sont inscrits en dettes sociales.

Note 29. Actifs et passifs financiers courants

Il n'existe plus de couverture de change et de taux depuis le 31 décembre 2023.

Note 30. Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés en K€	06/2024	06/2023	12/2023
Avals & cautions	89	124	91
Intérêts sur emprunts non échus	34 106	49 472	40 439
Total Engagements financiers donnés	34 195	49 596	40 530

Dettes garanties par sûretés réelles données en K€	06/2024	06/2023	12/2023
Dettes garanties par sûretés réelles (stock de vins de champagne)	316 485	281 540	309 450
Dettes garanties par sûretés réelles (immobilisations incorporelles)	-	-	-
Dettes garanties par sûretés réelles (autres actifs)	31 550	49 043	17 586
Total Dettes garanties par sûretés réelles	348 035	330 583	327 036

Engagements financiers reçus en K€	06/2024	06/2023	12/2023
Avals & cautions	5 245	5 278	5 244
Garantie de l'Etat dans le cadre de PGE	6 818	14 494	10 659
Total Engagements financiers reçus	12 063	19 772	15 903

Garantie de l'Etat dans le cadre des PGE

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, le groupe a eu recours au Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à concurrence de 24 M€. La garantie de l'Etat est accordée aux banques à hauteur de 90% du montant emprunté, soit 6,8 M€ au 30 juin 2024.

Engagements réciproques

- Engagements en matière d'approvisionnement
Certaines filiales sont engagées contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de leur approvisionnement en raisins.
Ces engagements portent sur des surfaces : dès lors le caractère aléatoire de la vendange tant au niveau de rendement en appellation que des prix ne permet pas d'en donner une estimation fiable.
- Vins bloqués
Ces engagements portent sur des hectolitres de vins de champagne constituant une réserve qualitative et appartenant à des viticulteurs et coopératives. Leur valeur sera fixée à la date où ces vins feront l'objet d'une décision de déblocage.
L'estimation actuelle de la valeur des vins bloqués nous paraît difficile à mettre en œuvre de façon raisonnable compte tenu de l'ignorance de cette date.
Nous ne connaissons ni le prix de la dernière vendange avant le déblocage, ni la négociation qui permettra de les valoriser.

Note 31. Secteurs Opérationnels

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Activité en K€	06/2024	%	06/2023	%	12/2023	%
Champagne et autres	103 810	95%	110 589	94%	310 981	92%
Vins des Sables et de Provence	5 741	5%	7 127	6%	27 414	8%
Total	109 551	100%	117 716	100%	338 395	100%

Répartition du Résultat Opérationnel Courant consolidé par Activité en K€	06/2024	%	06/2023 Retraité (*)	%	12/2023	%
Champagne et autres	15 384	102%	13 486	109%	40 421	104%
Vins des Sables et de Provence	-332	-2%	-1 148	-9%	-1 424	-4%
Total	15 052	100%	12 338	100%	38 997	100%

(*) Voir note 1.2

Répartition des Immobilisations Incorporelles nettes par Activité en K€	06/2024	06/2023	12/2023
Champagne et autres	96 454	96 978	96 559
Vins des Sables et de Provence	1 392	1 466	1 389
Total	97 846	98 444	97 948

Répartition des Immobilisations Corporelles nettes par Activité en K€	06/2024	06/2023	12/2023
Champagne et autres	235 405	230 435	235 046
Vins des Sables et de Provence	204 523	189 502	201 382
Total	439 928	419 937	436 428

Répartition des Immobilisations Financières nettes par Activité en K€	06/2024	06/2023	12/2023
Champagne et autres	19 346	7 486	7 597
Vins des Sables et de Provence	165	169	165
Total	19 511	7 655	7 762

Répartition des Stocks par Activité en K€	06/2024	06/2023 Retraité (*)	12/2023
Champagne et autres	637 336	616 634	630 979
Vins des Sables et de Provence	31 007	31 212	23 905
Total	668 343	647 846	654 884

(*) Voir note 1.2

Répartition des Investissements par Activité en K€	06/2024	06/2023	12/2023
Champagne et autres	3 833	5 507	10 850
Vins des Sables et de Provence	7 226	7 226	10 741
Total	11 059	12 733	21 591

Note 32. Parties liées

Conformément à l'IAS 24, les informations relatives aux parties liées sont détaillées ci-après :

- Les relations entre les parties liées sont regroupées en 3 catégories :
 - ✓ le Groupe Compagnie Vranken, principal actionnaire de Vranken-Pommery Monopole,
 - ✓ les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence,
 - ✓ les administrateurs ou actionnaires, dirigeants, personnes physiques.

Toute transaction fait l'objet de facturation.

- Nature des flux :
 - ✓ Matières premières et Produits en cours : Raisins, moûts, vins clairs, bouteilles sur lattes
 - ✓ Produits finis : Champagne, Porto, Vins Listel, Autres vins et spiritueux
 - ✓ Prestations : Viticoles, vinicoles, industrielles, administratives, loyers, redevances, courtage et ducroire
 - ✓ Produits et charges financiers : Intérêts comptes courants
 - ✓ Rémunérations versées : Contrats de travail, mandats, avantages en nature, jetons de présence
- Composition des parties liées :
 - ✓ Sociétés du Groupe Compagnie Vranken, contrôlant la société Vranken-Pommery Monopole
 - ✓ Entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
 - ✓ Administrateurs, actionnaires et membres de la famille proche, directement ou indirectement au travers de sociétés.

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

Concernant les opérations avec la société A l'auberge Franc Comtoise SAS et la SAS VPHV, les sommes présentées correspondent uniquement aux opérations réalisées à partir de la mise en équivalence de ces sociétés.

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Chiffre d'affaires - Produits finis	24	26	45
Chiffre d'affaires - Prestations	3	-	-
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	87	105	220
Produits de redevances de marques	-	-	-
Produits financiers	119	49	199
Produits de cession d'immobilisations	-	-	2
Autres achats, prestations et commissions	1 651	1 585	3 839
Charges de personnel et rémunérations versées	26	26	52
Compte courant d'associé créditeur	141	212	212
Passifs non courants	22	22	22
Passifs courants	2 016	2 096	1 634
Comptes courants d'associés débiteurs	2 548	3 220	5 366
Actifs courants	587	625	344

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec le Groupe Compagnie Vranken

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Chiffre d'affaires - Produits finis (y compris vente vendange)	3 569	1 988	16 004
Chiffre d'affaires - Prestations	3 197	3 144	-
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	671	578	1 757
Produits sur cesions d'immobilisations	-	785	785
Produits financiers	361	-	811
Achats de matières premières, produits en cours et finis	21 261	18 172	34 167
Prestations de holding animatrice	1 524	1 299	3 704
Locations immobilières	44	56	288
Autres achats, prestations et commissions	166	143	332
Charges de personnel et rémunérations versées	-	2	2
Charges de redevances de marques	51	58	91
Charges financières	760	-	524
Comptes courants d'associé créditeurs	50 564	5 094	43
Passifs liés aux contrats de location	4 545	5 163	5 013
Autres passifs non courants	82	78	78
Autres passifs courants	10 169	2 814	11 520
Comptes courants d'associés débiteurs	21	21	21
Actifs non courants	12 346	235	246
Actifs courants	11 079	19 703	31 865

A noter parmi les actifs courants au 31 décembre 2023, une créance d'une valeur nominale de 12 M€ hors taxes de Vranken-Pommery Production envers la société Henry Vasnier (correspondant aux factures du 31 décembre 2023 et antérieures). Cette créance portant intérêt a été convertie le 15 avril 2024 en créance obligataire comptabilisée en actifs non courants au 30 juin 2024. Son remboursement est garanti par une caution de Compagnie Vranken.



Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec des personnes physiques, administrateurs ou actionnaires directement ou indirectement

En K€	06/2024	06/2023	12/2023
Chiffre d'affaires - Produits finis	2	74	55
Chiffre d'affaires - Prestations	33	118	393
Chiffre d'affaires - Ventas diverses	11	6	100
Autres achats, prestations et commissions	321	333	692
Charges de personnel et rémunérations versées *	922	1 372	2 242
Charges de redevances de marques	17	18	55
Charges financières	1	1	2
Passif courant	226	266	327
Compte courant d'associé créditeur	12	38	26
Actif courant	311	312	397

(*) *Aucun des mandataires sociaux des sociétés du Groupe ne bénéficie de clauses parachute, ni de clauses de complément de retraite, au titre de leur mandat social, en dehors des clauses du droit du travail et des conventions collectives pour ceux d'entre eux qui bénéficient par ailleurs d'un contrat de travail. Les rémunérations des dirigeants ne sont composées que d'avantages court terme.*

En dépit de liens commerciaux avec certaines sociétés du Groupe Compagnie Vranken, aucune de celles-ci n'est intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Vranken-Pommery Monopole, étant donné que ces entités relèvent de services autonomes distincts, réalisent des opérations à des conditions de marché et que le Groupe Compagnie Vranken établit des comptes consolidés.

Note 33. Evènements postérieurs au 30 juin 2024

Comme indiqué en note 22, le Groupe a anticipé le 24 juillet 2024 le renouvellement d'un crédit de vieillissement de 224,8 M€ dont l'échéance initiale était prévue au 31/07/2025 pour la porter au 31/07/2026, et a procédé au renouvellement d'un crédit de vieillissement de 10,1 M€ dont l'échéance a été portée au 31/07/2026 également, ce qui lui permet de gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.

Note 34. Chiffres clés de la société mère

Compte de résultat - en K€	06/2024	06/2023	12/2023
Chiffre d'affaires	121 344	131 418	337 755
Résultat d'Exploitation	898	2 114	3 250
Résultat Courant	5 835	4 309	3 755
Résultat Net	6 178	4 971	3 096

Bilan - en K€	06/2024	06/2023	12/2023
Capital social	134 056	134 056	134 056
Capitaux propres	285 236	288 040	286 209
Emprunts obligataires (y compris intérêts courus)	96 902	146 953	147 682
Dettes financières auprès des établissements de crédit	42 539	44 118	44 545
Actif immobilisé	379 297	377 714	378 473
Total Bilan	610 865	622 228	625 782

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Vranken-Pommery Monopole, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe des comptes consolidés qui expose la correction d'erreur relative à la valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022 et dont les effets ont été appréhendés dans ses comptes par votre société, en conformité avec les dispositions de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ».

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Bezannes et Quincy-Voisins, le 12 septembre 2024

Les Commissaires aux comptes

FORVIS MAZARS

AUDIT & STRATEGY REVISION CERTIFICATION

Marianne CARLIER

Marion FLORA

Philippe DANDON



**Attestation du responsable
du rapport financier semestriel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Reims, le 12 septembre 2024

Paul-François VRANKEN

Président Directeur Général